

1/2 Finales des Coupes Nationales de Gymnastique Féminine et Masculine Les 01 et 02 février 2020

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
EURE ET LOIR

Questionnaire Administratif Associations

**A remplir en 2 exemplaires et à adresser avant le 2 janvier 2020
(attention le questionnaire technique est à envoyer pour le 12
décembre 2019 à la Fédération)**

1° Exemple à :

Comité Départemental FSCF d'Eure-et-Loir

17 rue Chanzy 28000 Chartres

E-mail : concours.fscf28@gmail.com

2° Exemple : à conserver en votre possession

1. Renseignements administratifs

Association :
Ville :
Comité Dép. :
Comité Reg. :

2. Correspondant :

Titre Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone : Portable :
E-mail :

3. Nombre de participants :

Gymnastes : Entraîneurs : Juges : Accompagnateurs :

4. Moyen de locomotion :

Voiture : Train : Autre:

Jour d'arrivée : Heure approximative :
Jour de départ : Heure approximative :

5. Restauration :

Elle aura lieu au **CRJS de Chartres** - 1 rue Jean Monnet - 28000 CHARTRES

6. Hébergement :

Les hébergements des gymnastes, juges, entraîneurs et accompagnateurs sont à la charge des Associations.

Vous trouverez ci-joint la liste des Hôtels disponibles proche du complexe sportif.

7 : Décompte financier :

| Libellé | Prix unitaire | Nombre de gym ou accomp. | Nombre de juges | Montant |
|---|----------------------|---------------------------------|------------------------|----------------|
| Samedi soir repas chaud | 14,00 € | | | |
| Dimanche midi repas chaud | 14,00 € | | | |
| Droit engagement par gym | 3,00 € | | | |
| Acompte de 50 % obligatoire à l'inscription, chèque à l'ordre du CD28FSCF. | | | TOTAL | |
| Solde à régler à l'arrivée à l'accueil. | | | | |
| Règlement nécessaire pour que votre inscription soit prise en compte | | | | |

8 : Observation, demandes particulières, questions :

Aucune navette n'est prévue pour le déplacement des associations.

Merci de bien vouloir noter vos questions :

.....

.....

Fait à, le

Cachet de l'association, Signature du responsable

Pour toute correspondance : Coordonnées de l'association organisatrice